



UNION DES FORCES DE CHANGEMENT
U F C



59, Rue Koudadzé, Lomé
Http://www.ufctogo.com BP 62168 Lomé - Togo Tél. 90 34 01 41 / 92 81 01 10
ufctogo@yahoo.fr

CONGRES STATUTAIRE DE L'UNION DES FORCES DE CHANGEMENT

Lomé, le 12 août 2023

Recommandation n°1 Relative à la consolidation de l'unité du parti

Le Congrès statutaire de l'Union des Forces de Changement, réuni le 12 août 2023 à Lomé,

Considérant les dysfonctionnements fâcheux résultant du non-respect des statuts (notamment les articles 21 et 22) et du règlement intérieur (article 45),

Considérant qu'il n'y a donc pas, du point de vue des textes, une absence du Président national, encore moins un empêchement,

Considérant que l'Union des Forces de Changement est et demeure une seule famille politique dirigée par Docteur Gilchrist Sylvanus OLYMPIO,

Considérant que les Statuts et le règlement intérieur constituent la pierre de touche de l'engagement militant ;

Demande au Président National et au Bureau Directeur de prendre toutes les initiatives appropriées pour consolider l'unité du Parti et de multiplier les sessions de formation des militants et des cadres sur les textes du parti et sa ligne politique.

Fait à Lomé, le 12 août 2010

Le Congrès statutaire



UNION DES FORCES DE CHANGEMENT
U F C



59, Rue Koudadzè, Lomnava
Http://www.ufctogo.com BP 62168 Lomé - Togo Tél. 90 34 01 41 / 92 81 01 10
ufctogo@yahoo.fr

CONGRES STATUTAIRE DE L'UNION DES FORCES DE CHANGEMENT

Lomé, le 12 août 2023

Recommandation n°2 Relative à la consolidation des institutions du parti

Le Congrès statutaire de l'Union des Forces de Changement, réuni le 12 août 2023 à Lomé,

Recommande expressément au Bureau Directeur de consolider l'institutionnalisation du parti avant le prochain conseil national,

Demande que tous les organes du parti, notamment les fédérations, les commissions permanentes ainsi que toutes les autres structures du parti deviennent opérationnelles,

Recommande que le Bureau Directeur veille à la mise en conformité stricte du fonctionnement des organes du parti selon les dispositions des statuts et du Règlement intérieur.

Fait à Lomé, le 12 août 2023

Le Congrès statutaire



CONGRES STATUTAIRE DE L'UNION DES FORCES DE CHANGEMENT

Lomé, le 12 août 2023

Recommandation n°3 Relative aux prochaines échéances électorales

Le Congrès statutaire de l'Union des Forces de Changement, réuni le 12 août 2023 à Lomé,

Conscients du rôle capital des partis politiques et des candidats indépendants dans la mobilisation participative des citoyens en vue de l'expression du suffrage populaire,

Convaincus que l'organisation d'élections transparentes concourt à la consolidation de la démocratie au Togo,

Engagés à garantir la bonne réalisation des échéances électorales,

Recommandons à tous les acteurs engagés dans le processus électoral de promouvoir un esprit républicain par l'instauration d'un climat de confiance entre les partis politiques et les candidats indépendants d'une part et entre eux et les institutions de la République d'autre part,

Recommandons la participation des femmes et des jeunes sur les listes de candidature,

Exhortons à l'acceptation des résultats sortis des urnes et à se féliciter mutuellement en cas d'absence de réserve,

Recommandons que les éventuelles réclamations soient faites dans le strict respect des textes en vigueur,

Invitons les candidats à proscrire la violence sous toutes ses formes pour régler leurs éventuels contentieux électoraux,

Recommandons de régler leurs différends par le dialogue, la concertation, la conciliation et la médiation,

Invitons les candidats à se soumettre aux décisions de justice,

Fait à Lomé, le 12 août 2023

Le Congrès statutaire



UNION DES FORCES DE CHANGEMENT
U F C



59, Rue Koudadzè, Lomé
Http://www.ufctogo.com BP 62168 Lomé - Togo Tél. 90 34 01 41 / 92 81 01 10
ufctogo@yahoo.fr

CONGRES STATUTAIRE DE L'UNION DES FORCES DE CHANGEMENT

Lomé, le 12 août 2023

Recommandation n°4 Relative à la paix et la sécurité

Considérant que le terrorisme est un phénomène criminel global et évolutif,

Soulignant que la prévention de l'extrémisme violent et la lutte contre le terrorisme sont des responsabilités partagées,

Estimant que le terrorisme est notre ennemi commun,

Recommandons le renforcement de mécanismes permettant de mieux documenter et faciliter les échanges réguliers et périodiques entre les femmes, leurs associations, les acteurs nationaux et régionaux responsables de la prévention de l'extrémisme violent,

Invitons la population à apporter sa contribution, notamment par des alertes et autres informations pouvant aider les Forces de Défense et de Sécurité à déjouer les plans des attaques terroristes contre notre cher pays,

Réaffirmons la nécessité de doter les forces de défense et de sécurité togolaise des capacités de riposte leur permettant de mener une lutte efficace contre ce fléau,

Saluons la détermination et l'engagement des forces de défense et de sécurité. Leur bravoure, leur courage et leur professionnalisme font honneur à la nation,

Exprimons l'hommage de tout notre peuple à la mémoire de nos soldats qui ont perdu la vie dans l'exercice de leur noble mission,

Exhortons le gouvernement à poursuivre les investissements nécessaires au renforcement du dispositif sécuritaire et des capacités opérationnelles des forces de défense et de sécurité,

Encourageons les initiatives de l'Etat, notamment le programme spécial de développement pour la région des Savanes en cours d'exécution avec la participation active des forces armées togolaises, la mise en œuvre d'actions prioritaires de développement qui mettent l'accent sur la réduction des disparités et l'accès aux services sociaux de base pour nos compatriotes les plus exposés et les plus vulnérables.

Fait à Lomé, le 12 août 2023

Le Congrès statutaire



UNION DES FORCES DE CHANGEMENT
U F C



59, Rue Koudadzê, Lomnava
[Http://www.ufctogo.com](http://www.ufctogo.com) BP 62168 Lomé - Togo Tél. 90 34 01 41 / 92 81 01 10
ufctogo@yahoo.fr

CONGRES STATUTAIRE

DE L'UNION DES FORCES DE CHANGEMENT

Lomé, le 12 août 2023

Résolution N°1

Relative à la reconduction de Monsieur Gilchrist OLYMPIO

comme Président National de l'UFC

Le Congrès statutaire de l'Union des Forces de Changement, réuni le 12 août 2023 à Lomé,

Faisant sienne la recommandation de tous les délégués au congrès,

Décide de reconduire Docteur Gilchrist Sylvanus OLYMPIO comme Président National de l'UFC.

Fait à Lomé, le 12 août 2023

Le Congrès statutaire



UNION DES FORCES DE CHANGEMENT

U F C

59, Rue Koudadzô, Lomnava

Http/www.ufctogo.com BP 62168 Lomé - Togo Tél. 90 34 01 41 / 92 81 01 10

ufctogo@yahoo.fr



CONGRES STATUTAIRE DE L'UNION DES FORCES DE CHANGEMENT

Lomé, le 12 août 2023

Résolution N°2 Relative à la révision des Statuts et du règlement intérieur du parti

Le Congrès statutaire de l'Union des Forces de Changement, réuni le 12 août 2023 à Lomé,

Tenant compte de la nécessité d'adapter les organes du parti et leur fonctionnement aux enjeux de l'heure,

Décide d'approuver les Statuts et le règlement intérieur tels qu'amendés et adoptés,

Demande au Bureau Directeur de procéder à la mise en forme définitive des textes fondamentaux du parti et d'accomplir les formalités administratives subséquentes.

Fait à Lomé, le 12 août 2023

Le Congrès statutaire



CONGRES STATUTAIRE DE L'UNION DES FORCES DE CHANGEMENT

Lomé, le 12 août 2023

Résolution N°3 Relative au renouvellement des organes du Parti

Le Congrès statutaire de l'Union des Forces de Changement, réuni le 12 août 2023 à Lomé,

Faisant sienne la recommandation de tous les délégués au Congrès de reconduire Docteur Gilchrist Sylvanus OLYMPIO comme Président de l'UFC,

Considérant les propositions mises aux voix pour la désignation des membres des divers organes de direction du parti,

Décide d'approuver le renouvellement des organes de direction du parti comme suit :



UNION DES FORCES DE CHANGEMENT
U F C



59, Rue Koudadzé, Lomé
BP 62168 Lomé - Togo Tél: 90 34 01 41 / 92 81 01 10
ufctogo@yahoo.fr

**BUREAU DIRECTEUR ISSU DU CONGRES STATUTAIRE DU 12
AOÛT 2023**

N°	Poste	Nom et Prénoms
1	Président National	Dr Gilchrist OLYMPIO
Vice-présidents		
2	1 ^{er} Vice-président	Maître Atsu Jean Claude HOMAWOO
3	2 ^{ème} Vice-président	M. Sénanu Koku ALIPUI
4	3 ^{ème} Vice-président	M. Essolabinam Komi LOKADI
5	4 ^{ème} Vice-président	M. Tchamola BANNA
6	5 ^{ème} Vice-président	M. François Agbéviadé GALLEY
7	6 ^{ème} Vice-président	Mme Gnokou PANDAM
8	7 ^{ème} Vice-président	Mme Bouchiratou NASSOMA OMOROU
Porte-parole		
09	1 ^{er} Porte-parole du parti	M. Isaac TCHIAKPE
10	2 ^{ème} Porte-parole parti	M. Vivien Emmanuel TOMI
Conseillers Spéciaux		
11	Conseiller spécial	M. Magloire OLYMPIO
12	Conseiller spécial	M. Kokou Adjéwoda AHOLOU
13	Conseillère spéciale	Mme Elise Yendoubam DZOTSI
14	Conseillère spéciale	Mme Essi Marie-Claire JOHNSON
Secrétaires Généraux		
15	Secrétaire général	M. Edwards Teddy MENSAH
16	1 ^{er} Secrétaire général Adjoint	M. Apéléte ADJANO
17	2 ^{ème} Secrétaire général Adjoint	Dr Amavi KOUMAGNANOU
Trésoriers Généraux		
18	Trésorier général	M. Gaëtan AHOOMEY-ZUNU
19	1 ^{er} Trésorier général adjoint	M. Kodzotsè ADJOYI
20	2 ^{ème} Trésorier général adjoint	M. Souleymane TCHEDRE
Délégués		
21	Délégué aux Dames	Mme Léonardina de SOUZA épouse WILSON
22	Délégué à la Jeunesse	M. Mohamed AZOUMAH
Conseillers du Bureau Directeur		
23	Conseiller du Bureau Directeur	M. Anani Kokou KPOMEGBE
24	Conseiller du Bureau Directeur	M. Kasségné AYENA
25	Conseiller du Bureau Directeur	M. Mawuena ADJANO
26	Conseillère du Bureau Directeur	Mme Christelle PETIT-ZUPITZER
27	Conseiller du Bureau Directeur	M. Piabalo KATAZA
28	Conseiller du Bureau Directeur	M. Baroma KOLON
29	Conseiller du Bureau Directeur	M. Kokou AGBESSIME
30	Conseillère du Bureau Directeur	Mme Dométo DEDRY
31	Conseiller du Bureau Directeur	M. Akuété NICOE
32	Conseiller du Bureau Directeur	M. Emmanuel ADONSOU
33	Conseiller du Bureau Directeur	M. Kokouvi BOUA



Lomé, le 12 août 2023
Président du Congrès statutaire

Handwritten signature of Maître Atsu Jean Claude HOMAWOO

Maître Atsu Jean Claude HOMAWOO



COMITE DES SAGES ISSU DU CONGRES STATUTAIRE DU 12
AOÛT 2023

N°	POSTE	Nom et Prénom
1	Présidente	Mme Dorian OLYMPIO
2	Vice-président	M. Koffi Difanu Raphael MAGLOH
3	Rapporteur	M. Justin KONDO
4	Membre	M. Kanatine BOMBONE
5	Membre	M. Tchala AKOSSI



Lomé le 12 août 2023
Président du Congrès statutaire

[Signature]
Me Atsu Jean Claude HOMAWOO

Adresse ses félicitations aux membres nouvellement élus ou reconduits dans les organes du parti et les invite à redoubler d'ardeur et à travailler avec rigueur et militantisme pour assurer la consolidation et l'expansion du parti,

Demande au Président du Congrès assisté par le Bureau Directeur d'accomplir les formalités administratives subséquentes.

Fait à Lomé, le 12 août 2023

Le Président du Congrès statutaire



UNION DES FORCES DE CHANGEMENT
U F C



59, Rue Koudadzè, Lomnava
Http://www.ufctogo.com BP 62168 Lomé - Togo Tél. 90 34 01 41 / 92 81 01 10
ufctogo@yahoo.fr

CONGRES STATUTAIRE DE L'UNION DES FORCES DE CHANGEMENT

Lomé, le 12 août 2023

Résolution N°4 Relative à la mise en place du Bureau Politique

Le Congrès statutaire de l'Union des Forces de Changement, réuni le 12 août 2023 à Lomé,

Décide la mise en place d'un Bureau Politique, chargé de proposer les orientations principales. Il fait des propositions de noms des militants pour des nominations à des postes de responsabilité et la désignation des candidats aux différentes élections,

Le Bureau Politique est composé de quinze (15) membres comme suit :

- Président National ;
- Cinq (05) Vice-présidents (e)s ;
- Porte-Parole
- Quatre (04) Conseillers (ères) Spéciaux du Président National
- Secrétaire général
- Trésorier général
- Déléguée nationale des dames
- Délégué national de la jeunesse

Le Bureau politique se réunit au moins une fois par mois, sur convocation du Président National ou du Vice-président, par ordre de préséance, qui en fixe l'ordre du jour,

Il peut se réunir en session extraordinaire si les circonstances l'exigent.

Le prochain congrès sera chargé de sa formalisation statutaire.

Fait à Lomé, le 12 août 2023

Le Congrès statutaire



UNION DES FORCES DE CHANGEMENT

U F C

59, Rue Koudadzé, Lomé

Http://www.ufctogo.com BP 62168 Lomé - Togo Tél. 90 34 01 41 / 92 81 01 10

ufctogo@yahoo.fr



CONGRES STATUTAIRE DE L'UNION DES FORCES DE CHANGEMENT

Lomé, le 12 août 2023

Résolution N°5 Relative à l'examen et à l'adoption des rapports d'activité et financier

Le Congrès statutaire de l'Union des Forces de Changement, réuni le 12 août 2023 à Lomé,

Considérant le rapport d'activité présenté par le Secrétaire général par intérim,

Considérant, le rapport financier présenté par la Trésorière générale,

Après un examen approfondi au cours d'un débat constructif,

Félicite le Secrétaire général par intérim et la Trésorière générale pour la qualité du travail accompli,

Décide d'approuver les deux documents,

Demande au Bureau Directeur de veiller à ce que le rapport d'activités fasse l'objet d'une large diffusion au sein des fédérations du parti afin de permettre aux militants de s'imprégner de la ligne du parti et de ses positions sur les grandes questions qui engagent le devenir de notre pays.

Fait à Lomé, le 12 août 2023

Le Congrès statutaire



CONGRES STATUTAIRE

DE L'UNION DES FORCES DE CHANGEMENT

Lomé, le 12 août 2023

Résolution N°6 Relative à la ligne politique du parti

L'Union des Forces de Changement (U.F.C.), créée en février 1992 est l'héritière de la vision politique des Pères de l'indépendance de notre pays, à savoir l'*Ablodé*.

Depuis la lutte pour les indépendances, notre pays a traversé des épreuves qui ont conduit à une polarisation de la vie politique : le débat politique se transforme en guerre perpétuelle. Le dialogue qui devrait être au cœur de la vie démocratique est escamoté.

Donnant de la profondeur historique à notre engagement au service de la nation togolaise, l'UFC a signé un accord politique avec le parti au pouvoir, le 26 mai 2010, dont l'enjeu est d'aboutir à une alternance pacifique qui ne soit pas perçue comme la revanche des uns sur les autres.

Cette orientation politique nous incline à des compromis en étant exigeant sur l'intérêt général, mais bienveillant à l'égard de ceux qui ne partagent pas nos opinions et choix.

Nous sommes un parti d'opposition constructive, c'est à dire une force de proposition et d'élaboration pour un Togo nouveau. Nous ne sommes plus dans la contestation systématique. C'est au regard de notre histoire et de nos expériences de lutte que nous avons choisi une approche de négociation coopérative pour obtenir pacifiquement l'alternance.

Notre engagement politique est une volonté permanente et constante du changement dans la paix et la tolérance, ce qui suppose de parler et de discuter voire de convaincre ceux qui sont différents de nous.

Dans le contexte du Togo, seule une approche négociée peut permettre l'alternance.

Construire un Togo nouveau, réconcilié, solidaire et fraternel sans exclusion dans lequel les richesses sont équitablement réparties telle est notre vision politique.

La réalisation de notre projet passe par une alternance politique pacifique et négociée en utilisant les voies du dialogue qui supposent des compromis dynamiques.

La ligne du parti depuis 2010, à savoir, obtenir le changement de façon pacifique et négociée résulte de cette philosophie du dialogue et de la discussion démocratique.

Cette démarche ne nous fait pas perdre notre identité d'héritiers de l'ABLODE ; au contraire, elle est la manifestation d'une maturité politique et d'une identité qui assument notre passé difficile, douloureux et qui vise à construire la nation comme instrument d'inclusion de toutes ses filles et fils dans le respect de nos différences et de nos divergences.

Parce que nous sommes les aînés de la scène politique togolaise, nous avons ce devoir d'être les précurseurs et les artisans du TOGO NOUVEAU qui nous ressemble et qui nous rassemble.

Le Congrès demande que le Bureau Directeur organise des sessions de formation des militants et des cadres pour les entretenir sur la ligne politique du parti.

Fait à Lomé, le 12 août 2023

Le Congrès statutaire



UNION DES FORCES DE CHANGEMENT
U F C

59, Rue Koudadzé, Lomé
Http://www.ufctogo.com BP 62168 Lomé - Togo Tél. 90 34 01 41 / 92 81 01 10
ufctogo@yahoo.fr



CONGRES STATUTAIRE DE L'UNION DES FORCES DE CHANGEMENT

Lomé, le 12 août 2023

Résolution N°7 Relative à la question de l'absence ou de l'empêchement du Président national

Le Congrès statutaire de l'Union des Forces de Changement, réuni le 12 août 2023 à Lomé,

Considérant les diverses correspondances adressées par le deuxième Vice-président aux institutions de la République,

Notamment, le 27 septembre 2021, au Ministre d'État, Ministre de l'Administration Territoriale, de la décentralisation et des Territoires, l'informant que :

" en l'absence du Président national comme c'est le cas présentement et selon nos statuts, les vice-présidents par ordre de préséance assument la plénitude des fonctions qui lui sont conférées" ;

En outre, le 22 février 2023, le deuxième Vice-président a saisi la CENI et madame le Premier Ministre pour les informer : " des dispositions statutaires de la gestion de notre parti l'UFC en l'absence du Président national du territoire. Notamment l'article 22 de nos statuts qui stipule en cas d'absence ou d'empêchement, le Président est remplacé par le Premier Vice-président et en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier par le Deuxième Vice-président et ainsi de suite"

Considérant que l'article 22 des statuts de l'UFC dispose que :

« En cas d'absence ou d'empêchement, le Président est remplacé par le Premier Vice-président et en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier par le Deuxième Vice-président et ainsi de suite »,

Soulignant que l'absence ou l'empêchement tel qu'indiqué à l'article 22 des Statuts du parti ne peut être compris comme une absence du territoire national, mais constitue bel et bien un fait juridique défini dans l'article 20 du Code des personnes et de la famille du Togo (2021), notamment : « l'absent est la personne dont le manque de nouvelles rend l'existence incertaine. Le disparu est la personne dont l'absence s'est produite dans des circonstances mettant sa vie en danger sans que son corps ait pu être retrouvé ».

En conséquence, l'absence du Président de l'UFC du territoire national ne signifie nullement une absence au sens de l'article 20 du Code des personnes et de la famille et tel que le disposent les articles 21 et 22 des Statuts de notre parti.

Insistant que les vice-présidents ne peuvent exercer la plénitude de ses fonctions, en l'absence du Président du territoire national.

Rappelant que le Président national étant toujours juridiquement le Président du parti, à moins d'une autorisation explicite de sa part, personne ne peut exercer sur le parti les pouvoirs qui lui sont statutairement dévolus.

Il n'y a donc pas, du point de vue des textes, une absence du PN, encore moins un empêchement.

Le Congrès réaffirme donc que le Président national, Dr Gilchrist Sylvanus OLYMPIO demeure le seul représentant légal de l'UFC et que nul vice-président ne peut se prévaloir d'exercer tout ou partie de ses prérogatives.

Le Congrès charge le Bureau Directeur d'en informer toutes les institutions de la République,

Le Congrès demande que le Bureau Directeur organise des sessions de formation des militants et des cadres pour les entretenir sur le respect des Statuts.

Fait à Lomé, le 12 août 2023

Le Congrès statutaire



UNION DES FORCES DE CHANGEMENT
U F C



59, Rue Koudadzé, Lomnava
Http://www.ufctogo.com BP 62168 Lomé - Togo Tél. 90 34 01 41 / 92 81 01 10
ufctogo@yahoo.fr

CONGRES STATUTAIRE DE L'UNION DES FORCES DE CHANGEMENT

Lomé, le 12 août 2023

Motion Spéciale Au Président National de l'UFC Docteur Gilchrist Sylvanus OLYMPIO

Le Congrès statutaire de l'Union des Forces de Changement, réuni le 12 août 2023 à Lomé,

Félicite chaleureusement le Président national Docteur Gilchrist Sylvanus OLYMPIO pour sa reconduction à la tête du parti,

Renouvelle toute sa reconnaissance au Dr Gilchrist Sylvanus OLYMPIO, pour son engagement personnel et son dévouement au service de l'UFC et du peuple togolais et l'encourage à poursuivre ses efforts inlassables pour l'enracinement de la démocratie, la consolidation l'Etat de droit et la bonne gouvernance dans notre pays.

Fait à Lomé, le 12 août 2023

Le Congrès statutaire